



CONSIGNES POUR LE GROUPE

- Prenez connaissance de la liste des idées d'actions collectives.
- Proposez de nouvelles idées d'actions si besoin (feuilles blanches à disposition).
- Choisissez une ou plusieurs actions que vous souhaiteriez mettre en oeuvre.
- Si plusieurs idées d'actions sont choisies dans votre groupe, constituez des sous-groupes différents: un sous-groupe par idée.
- Dès que vous avez choisi votre action, votre groupe peut commencer à y travailler plus précisément en remplissant le document "Notre action collective".
- Vous avez au total 1h30 pour travailler : idéalement 30 min pour le choix de l'action puis 1h pour l'approfondissement de votre action.

